

# Base aérienne de Payerne

# Aéronews



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Armée suisse**

# Dans ce numéro

NATURE – PAYSAGE – ARMÉE	3
LA GRANDE CARIÇAIE	4 / 5
EXERCICE «SEA SURVIVAL» POUR LES PILOTES	6 / 7
ENTRAÎNEMENT AUX TIRS	8



## EDITORIAL

### Chères lectrices, chers lecteurs,

La première correction des eaux du Jura, réalisée entre 1868 et 1891, permit d'abaisser le niveau du lac de Neuchâtel d'environ 2,5 mètres. Ces nouvelles terres de la rive Sud du lac de Neuchâtel se prêtant mal à l'agriculture furent ainsi dédaignées par la population et gardèrent une importance mineure. Ceci permit à la nature de développer le plus grand ensemble marécageux lacustre de Suisse et d'importance nationale.

Situés à quelques minutes de vol de Payerne, l'Armée découvrit rapidement le potentiel de cette région pour y installer au bord du lac à Forel en 1926 une grande zone d'entraînement pour le tir avec les avions.

Utilisée 250 jours par année dans les années 1950 – 1960, la place de tir n'a pas perdu de son importance aujourd'hui, même si elle n'est utilisée qu'une quinzaine

de jour par année. Elle reste une des 3 dernières places de tir pour avions en Suisse avec l'Axalp et Wasserfallen. Les Forces aériennes y instruisent aussi tous les pilotes à la survie en mer. Pour rappel les Forces aériennes effectuent plusieurs campagnes de vol à l'étranger, dont celle des vols de nuit au-dessus de la mer de Norvège. Les pilotes doivent maîtriser les gestes et les procédures de survie en cas d'accident en mer comme en lac.

Entre-temps l'homme moderne y a découvert un terrain de jeu pour ses loisirs. Le développement du tourisme et de ses intérêts a poussé à y bâtir des chalets et des ports de plaisance. On avait même prévu d'y construire l'autoroute A1 entre Estavayer-le-Lac et Yverdon-les-Bains, avant de se décider pour le parcours actuel.

La protection de la nature a pris une importance considérable. Huit réserves natu-

relles d'environ 3'000 hectares s'étendent sur toute la rive Sud et Est du lac. On peut dire aujourd'hui sans concession que la présence de l'Armée a permis de protéger cette zone naturelle, même si certains pourraient penser le contraire.

Découvrez dans ce fascicule les activités des Forces aériennes dans cette zone unique et ses mesures pour y protéger l'environnement.

**Col EMG B. Studemann**

Cdt Base aérienne de Payerne

# Nature – Paysage – Armée

Beaucoup de places d'armes et de tir de l'Armée suisse disposent d'une grande richesse florale et faunistique. De nombreuses espèces animales et végétales ont trouvé refuge au sein des zones d'entraînements militaires, si bien que ces dernières doivent faire l'objet d'attentions particulières.

Via le projet «NPA – Nature, Paysage, Armée», l'Armée optimise et fait concorder ses exigences spécifiques liées à l'instruction de la troupe avec celles de la nature et de l'environnement. Ce programme constitue le principal instrument du système de gestion de l'environnement et de l'aménagement du DDPS.

En effet, si de plus en plus d'exercices sont effectués sur des simulateurs modernes, une armée crédible a encore besoin de s'entraîner régulièrement dans le terrain! Ainsi, sans renoncer à ses places d'exercices, l'Armée fait son possible pour coordonner ses activités tout en préservant les intérêts de la nature et des tiers.

Les places d'armes militaires sont soumises à des contraintes extrêmes: Chars d'assaut, poids-lourds, véhicules tout-terrain, bruit, contamination au plomb et piétinement par les soldats sont quelques exemples des souffrances pesant sur les terrains d'exercice.

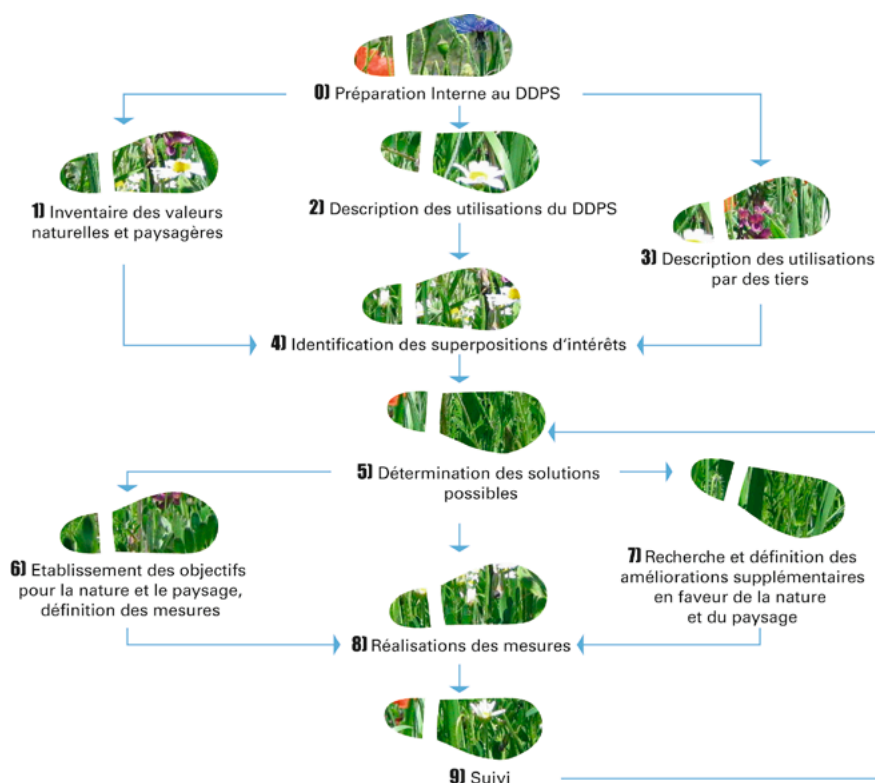
Pourtant, les places d'armes sont loin de ressembler à des terrains vagues. Lorsque la troupe ne s'y trouve pas, seuls le murmure des ruisseaux et le chant des crapauds ou des oiseaux viennent rompre le silence d'une nature protégée et respectée. Malgré ces contraintes importantes, la nature est préservée grâce au programme «NPA».

Dans notre région, deux dossiers «NPA» sont actifs, l'un sur la Base aérienne de Payerne et l'autre pour la place de tir de Forel, permettant la mise en place de mesures de préservation tout en continuant à instruire de manière efficace les troupes d'aviation.

Concernant Forel, les Forces aériennes ont pris les mesures suivantes:

- En collaboration avec l'Association de la Grande Caricaie, les Forces aériennes ont défini de manière précise les lieux d'entraînement et le nombre de jours d'exercices a été réduit.
- Les munitions sont régulièrement collectées.
- La pollution aux métaux lourds est maîtrisée.
- Depuis que les tirs sur cibles terrestres ont cessé, la berge de Forel a été entièrement assainie.
- Le Département de la Défense finance aussi des travaux tels que le débroussaillage de clairières embuissonnées, le fauchage de prairies marécageuses et de banquettes de chemins.
- Enfin, une série de panneaux didactiques viendront prochainement rappeler les mesures de précaution à prendre par les visiteurs de la réserve naturelle.

Les usages militaires du site naturel de Forel sont donc bien encadrés et les dérangements provoqués par son usage militaire sont compensés par les mesures de protection prises en collaboration avec l'association de la Grande Caricaie. ■



# La Grande Cariçaie



## Exercices militaires en pleine nature

La Grande Cariçaie est le plus grand marais bordant un lac en Suisse. Elle héberge près d'un quart de la flore et de la faune du pays. Au cœur de cette réserve naturelle se trouve la place de tir pour avions de Forel (voir page 8). Si l'usage d'une telle zone à des fins militaires peut surprendre, cette occupation n'est pas forcément l'activité la plus dommageable pour la nature. Contre toute attente, elle peut même avoir des effets très positifs!

Entretien lors d'une balade sur place avec Monsieur Christophe Le Nedic, biologiste et collaborateur scientifique auprès de l'Association de la Grande Cariçaie:

«D'ordinaire, la population a une image très négative de l'Armée, qui ne peut faire bon ménage avec la nature et de l'environnement. On s'imagine que l'armée pollue avec ses véhicules et ses exercices sur le terrain, qu'elle dérange les animaux avec tout le brouhaha que

cela génère. Certes, les dérangements existent et il serait utopique de croire qu'on peut les réduire à néant. Cependant, les troupes font leur possible pour

réduire les effets négatifs, tels que dispersion de munitions dans la nature, arrachage de la flore ou dérangement de la faune.»



*Le sonneur à ventre jaune a, comme son nom l'indique, deux «couleurs»: sa face dorsale, marron-grisâtre et terne lui assure un camouflage «du haut»; sa face ventrale, jaune tachée noire, très vive, qu'il dévoile à un éventuel prédateur en cas de menace, pour lui faire peur. Il s'agit d'une sorte d'arme défensive intimidante. En cas de besoin, le sonneur libère un liquide visqueux, poison irritant pour les yeux et dont l'odeur est repoussante. Ce crapaud peut s'observer dans les prairies marécageuses du site de Forel d'avril à juin.*

### Une présence bénéfique

Selon M. Le Nedic, la présence de l'Armée à Forel est même bénéfique à la nature: «Il y a plusieurs années, l'Armée elle-même a pris contact avec nous pour minimiser l'impact qu'elle provoque sur la réserve. Nous avons travaillé ensemble pour trouver des solutions qui permettent de concilier au mieux les besoins de l'environ-

nement et les activités militaires.» De son point de vue, la pratique d'exercices militaires sur le site de Forel ne porte actuellement pas atteinte à la préservation de cette zone écologique d'importance nationale.

Au contraire, grâce au programme «NPA» (Nature, Paysage et Armée), toute une série de mesures ont été prises en collabo-

ration avec l'Association de défense (voir page précédente), contribuant à la conservation de ce milieu naturel exceptionnel. A titre d'exemple, les débroussaillages ou fauchages financés par l'Armée et exécutés par ses collaborateurs contribuent largement à la préservation de certaines sortes de papillons.



### POSITION DE L'AUTORITÉ COMMUNALE CONCERNÉE

En séance du 22 août 2011, le Conseil communal de Vernay a accueilli notre représentant. Le syndic, M. Georges Roulin, a d'emblée souligné la démarche de l'Aéronews, appréciant que l'Autorité communale puisse donner son point de vue sur les activités de l'Armée sur son territoire. «Vernay est fier que ce site soit préservé.» Mme Antognini relève qu'il se situe au cinquième rang européen d'importance pour la nature. M. Duc ajoute que «sans l'Armée, il y aurait des chalets construits tout le long de la rive sud du Lac». Heureusement que ce n'est pas le cas!

Il est indéniable que par sa présence, l'Armée a beaucoup apporté. Elle a effecti-

vement largement contribué à la préservation du site. M. Roulin souhaite que l'excellente collaboration avec l'Armée et l'association de la Grande Cariçaie puisse perdurer. Il souligne cependant que le Conseil communal est préoccupé par ce dossier. Les négociations sont parfois difficiles, d'une part à cause des lois aujourd'hui restrictives régissant l'écologie, et d'autre part par la perte d'un interlocuteur régional direct ayant pouvoir de décision, ce dernier ayant tendance à «migrer vers Berne»! Au final, le Conseil a parfois le sentiment d'être mis devant le fait accompli, plutôt que de trouver un juste milieu où chacun des partenaires ressortirait gagnant. Pour

les gens du village, il n'est pas facile d'accepter la perte d'acquis (souvent oraux), de ne pouvoir jouir sans restriction de sa «plage privée» hors des périodes d'exercices (exemples: accès et places de parc).

M. Bossard résume parfaitement la situation: «La population accepte les désagréments, notamment sonores, dus aux exercices militaires, mais elle ne ressent pas assez les retombées compensatoires». ■

# Exercice «Sea Survival» pour les pilotes

## Survivre dans le lac

Durant le mois de juin, les riverains du lac de Neuchâtel ont pu apercevoir des embarcations militaires manœuvrer, en compagnie d'un hélicoptère de sauvetage, au milieu du lac. Un accident s'est-il produit? Pourquoi toute cette agitation?

Régulièrement, les pilotes des Forces aériennes s'entraînent au-dessus de zones aquatiques, comme par exemple lors de la campagne «Nightway» en Norvège (voir édition précédente), campagne qui consiste notamment à améliorer les compétences des pilotes au vol de nuit, à basse altitude.

Si les avions et les hélicoptères sont de plus en plus sûrs, le risque zéro n'existe pas. Un incident peut se produire à chaque instant, même au cours de la mission qui peut sembler la plus simple. Le pilote doit toujours être en mesure de réagir vite et sans hésitation. Sa survie en dépend! C'est pourquoi les pilotes militaires suivent régulièrement un entraînement appelé «Sea Survival», qui inclut notamment la reconstitution d'une réception dans l'eau suite à un saut en siège éjectable ainsi qu'une phase de survie jusqu'à un sauvetage héliporté! Suspendu à environ 3 mètres au-dessus du lac, accroché au bout d'un bras métallique



d'un bateau militaire en mouvement, le pilote doit se défaire de son masque respiratoire et activer son gilet de sauvetage. «Splash»! Le Commandant d'exercice a appuyé sur la commande qui lâche le pilote dans l'eau.

Ce dernier se fait traîner sur plusieurs mètres avant qu'il n'arrive à se séparer de

son «parachute». Entre temps, le paquet d'urgence – intégré à son siège sous les fesses du pilote – avait atteint la surface de l'eau. Disposant d'un système automatique réagissant au liquide, le petit canot pneumatique appelé «dinghy» dans le jargon s'était automatiquement gonflé. Le pilote s'y réfugie en attendant les secours.



Au bout de quelques minutes arrive un hélicoptère de sauvetage, un EC635 des Forces aériennes. Il repère facilement le dinghy orange fluo, s'en approche. Arrivé à une dizaine de mètres, il se met en vol stationnaire. A peine la porte arrière latérale ouverte surgit un homme-grenouille, qui s'empresse d'aller à la rescousse du malheureux. Après être grimpé sur l'embarcation de fortune, le plongeur arrime le harnais du pilote au sien.

L'hélico déroule le câble du treuil, le sauveur saisit le crochet à son extrémité et l'accroche à son harnais. Ainsi, pilote et plongeur peuvent être treuillés hors de l'eau et l'hélicoptère les ramène sur la terre ferme, en sécurité! Fin de l'opération. Exercice réussi avec brio!

### Séance de préparation

Avant de se retrouver suspendus au-dessus du bateau pour « mouiller leur uniforme », les pilotes ont passé la matinée en instruction théorique. Le lieutenant-colonel Markus Zürcher, commandant de cet exercice et responsable « Sea Survival » au sein des Forces aériennes, a sensibilisé les participants aux dangers dus aux refroidissements rapides et extrêmes que pourraient rencontrer le pilote en cas d'un amerrissage dans une eau glacée. Il leur a égale-

ment rappelé que le stress et l'agitation de l'eau peuvent diminuer les capacités mentales et physiques des personnes en danger. Il est donc primordial de connaître par cœur les procédures de secours! « Les chances de survies sont excellentes. Une fois installés dans le cannot de sauvetage, les pilotes peuvent survivre sans problème 48 heures grâce à leur paquetage de secours qui contient de quoi s'alimenter et se réchauffer. »

Même s'il est vrai qu'on ne peut compa-

rer les conditions sur le lac de Neuchâtel en juin avec celles de la Mer de Norvège en novembre, les procédures de survie sont les mêmes et il convient de les exercer d'abord en conditions moins difficiles, afin que chaque geste devienne un réflexe. Ce n'est qu'après la réussite de ce premier stade, que les choses vont se corser. Les pilotes participeront à des formations « Sea Survival » plus ardues, à d'autres périodes de l'année, et ce, même de nuit. ■



# Entraînement aux tirs

Depuis 1931, le lieu-dit de « La Vernausa » sur la commune de Forel, aujourd'hui Vernay, est utilisé par les Forces aériennes pour des entraînements au tir d'aviation (nous avons déjà évoqué quelques détails et anecdotes « croustillantes » des prémices de cette épopée dans *Aéronews* 2010/2, « spécial Centenaire »). D'une superficie de 80,7 hectares, la place de tir est aujourd'hui utilisée uniquement dans sa zone aquatique pour des tirs avec munitions sans explosif.

La zone des buts est alors interdite à la navigation, signalée au moyen de bouées jaunes. Si autrefois, il y avait aussi des cibles installées sur la prairie qui s'étend entre le lac et le pied de la falaise, ce secteur n'est plus utilisé depuis 1995.

Les tirs d'avions sont effectués contre des cibles soit fixes situées près de la berge,

soit sur des cibles mobiles tractées par un bateau à environ 36km/h. Les avions y effectuent des entraînements aux attaques air-sol: Ils volent en binôme et peuvent combattre ensemble ou l'un après l'autre. La patrouille approche à 480 nœuds (soit environ 880 km/h), avec un angle de plus de 20 degrés. Les pilotes disposent de 5 secondes au plus pour viser la cible, un carcé de 6 mètres de côté. A environ 1500 mètres de leur objectif, ils appuient sur la détente, tirant en moins d'une seconde 30 à 50 cartouches.

Depuis la tourelle du poste de surveillance établi sur les hauteurs de la berge, le lieutenant-colonel Jürg Studer dirige les opérations et observe les manœuvres des pilotes. « Les entraînements sur simulateurs ne sont pas suffisants. Les pilotes ont besoin de s'entraîner à appuyer sur la gâchette en conditions réelles. Les sensations

sont différentes et ils doivent les connaître. Le taux de réussite des exercices est très bon, soit 80%. »

De nos jours, la place de tir est utilisée environ 15 jours par an (contre 15x plus il y a 50 ans), entre octobre et fin mai. L'été, les tirs sont suspendus pour tenir compte des attraits touristiques de la réserve naturelle de la Grande Cariçaie, où nichent des milliers d'oiseaux nullement dérangés par le bruit des tirs et des réacteurs.

Lieu privilégié, ce secteur de la rive a toujours conservé un caractère naturel marqué. Grâce au programme « Nature – Paysage – Armée » qui y est exécuté, il s'agit d'un des complexes paysagers les plus rares de Suisse, où armée et nature font excellent ménage! ■



## Impressum

**Concept et édition:** Service Communication des Forces aériennes en collaboration avec la Base aérienne de Payerne

**Layout:** Centre électronique des médias de la Confédération

**Impression:** CIB SA Centre d'Impression de la Broye SA, Estavayer-le-Lac

**Numéro:** 2011/2 (septembre)

**Tirage:** 17 000 exemplaires, distribués gratuitement aux autorités et à la population de la région.

**Base aérienne de Payerne**

**Aérodrome militaire, 1530 Payerne**

Centrale: 026 662 21 11

Fax: 026 662 22 80

base-aerienne-Payerne.LW@vtg.admin.ch  
www.forcesaeriennes.ch